

MOUANS-SARTOUX

Associations: les subventions font débat mais sont maintenues

Clairement, Christophe Chalié, conseiller municipal d'opposition Les Républicains, aurait aimé que soit revue la liste des subventions. Lors du dernier conseil municipal, il l'a fait savoir. Fermement. Au moment d'aborder la question du budget primitif 2016.

Une « remise à plat », qu'il aurait souhaitée « sans tabous ». L'intervention tire des grimaces dans l'assistance. Il tempère: « Pas que ce soit contre les subventions. C'est un élément indispensable. Comme le sont les associations pour la vie locale. Mais on ne peut pas continuer de vivre dans le déni de réalité. En tout cas, on ne va pas pouvoir continuer comme ça. »

11 000 adhérents

Le fait est que la Ville n'a sabré son enveloppe que par la force des choses et des jeux comptables: la somme généralement al-



Le dernier conseil municipal. (Photo Gilles Traverso)

louée à l'OMAJ (Office mouansois d'action pour la jeunesse) a été supprimée – 265 000 000 euros. Ainsi, le reste du « poumon de la vie mouansoise » peut d'autant mieux continuer à respirer. Le CCAS, notamment, à qui sera versé quelque 1,5 million d'euros. Comme en

2015. Onze mille adhérents aux associations pour 10 500 habitants, la cité peut s'enorgueillir de posséder un tissu aussi riche.

« La commune développe et encourage, depuis de très nombreuses années, son partenariat avec les associations, en toute transpa-

rence et avec équité », a d'ailleurs souligné Laurent Broihanne, premier adjoint.

Trois abstentions mais une majorité

Près de 220 000 euros ont été inscrits au budget aux plus petites associations. Puis 472 000 euros ont été alloués, dans la foulée, aux structures plus importantes. Pas de quoi réconcilier complètement les trois élus d'opposition avec la politique menée. « Je vous rappelle que l'on avait réduit la note de 5% en 2015. Que nous maintenons ça... »

Le énième argument signé par la majorité municipale fera flop. Comme celui qui dit qu'avant de soutenir une association, on étudie son dossier « selon des critères très précis ». Encore raté... Trois abstentions. Et des délibérations approuvées à la majorité.

GAELE BELDA
gbelda@nicematin.fr